



Rencontre-débat du Comité 21

Antoine-Tristan MOCILNIKAR,
Présidence de la République,
Responsable des questions environnement et
développement durable
à la mission de l'Union pour la Méditerranée

14 mai 2008

Éric GUILLON, président du Comité 21

Eric GUILLON : Je suis heureux de vous accueillir ici, ce qui permet d'ailleurs de remercier le sénateur Gérard Miquel, questeur du Sénat et le président Poncelet de nous avoir accordé ce salon Pourpre qui est un endroit merveilleux, comme vous pouvez le constater, et parfaitement adapté aux rencontres-débats du Comité 21.

A notre grand regret, ce matin, mais c'est un risque que nous connaissons déjà, Alain Leroy, ambassadeur en charge du projet Union pour la Méditerranée a été appelé au cabinet du président Sarkozy et ne peut donc être présent parmi nous.

C'est un regret tempéré par la qualité des gens qui sont avec nous pour animer cette rencontre-débat. A commencer par M. Antoine-Tristan Mocilnikar, ingénieur en chef des Mines, responsable des questions Environnement et développement durable à la mission Union pour la Méditerranée. Il connaît tout sur le sujet. Nous perdons donc peut-être sur le statut mais certainement pas sur le fond !

Je vais passer dans un instant la parole à Dorothée Briaumont qui, je le signale pour ceux qui n'auraient pas lu nos textes, a été nommée directrice générale du Comité il y a quelques semaines à la suite du décès d'Anne-Marie. Je suis convaincu qu'ayant beaucoup travaillé avec Gilles, elle saura parfaitement animer sa première rencontre-débat.

Pour le Comité 21, tout ce qui touche au projet EuroMéditerranée est très important. Vous savez qu'il est ancien chez nous puisque Serge Antoine, notre bien-aimé fondateur, l'avait animé avec Lucien Chabason, président du Plan Bleu. Pour le Comité 21, c'est en quelque sorte un retour aux sources. C'est d'autant plus important que nous sommes à la veille de la présidence française de l'Union européenne, avec tout ce que cela devrait entraîner et que nous allons entendre de la bouche de M. Mocilnikar.

Je laisse maintenant le soin à Dorothée d'animer cette rencontre-débat.

Dorothée BRIAUMONT : Bonjour à tous. Ce matin, nous traitons du sujet important de la Méditerranée. Il ne date pas d'aujourd'hui puisque ses objectifs ambitieux remontent aux années 60-70 mais, dans un contexte politique souvent chaotique, ils avaient été freinés.

Antoine-Tristan nous rappellera ces vicissitudes et, surtout, nous expliquera pourquoi les ferments pour la réussite de cette Union pour la Méditerranée sont rassemblés et pourquoi ce sommet prévu le 13 juillet prochain sera un nouvel acte fondateur de cette Union.

Je vous propose, dans un second temps d'intervention, d'examiner les enjeux en matière de développement durable, puisque c'est le sujet traité au Comité 21. Je crois savoir qu'ils sont nombreux et nous aurons une analyse de ceux qui peuvent vraiment déboucher.

Sans plus attendre, je vous cède la parole.

Antoine-Tristan MOCILNIKAR : Monsieur le Président, Madame la directrice générale, merci d'avoir invité la mission Union pour la Méditerranée que je représente en remplacement d'Alain Leroy qui est désolé de ne pas être parmi nous ce matin.

J'aurai un mot pour Anne-Marie Sacquet. Nous savons tout ce qu'elle a fait pour le développement durable en France, et ne pouvons qu'avoir une pensée pour elle.

Dans les anciens, Serge Antoine fait un peu le pont entre nous tous. Il est, en fait, l'un des pionniers ayant participé à la conférence de Stockholm, premier grand sommet de l'ONU sur l'environnement en 1972. De ce grand sommet, sont issues quasiment toutes les institutions dont nous allons parler aujourd'hui, notamment le PNUE (Programme des Nations Unies pour l'Environnement). C'est à la suite de ce sommet qu'a été accélérée la création des ministères de l'environnement sur la planète.

Un autre aspect de ce sommet de Stockholm est très important pour nous -puisque rien ne se fait jamais dans un endroit précis-, car il s'agit d'un processus. C'est durant cette décennie 70 qu'a été comprise toute l'importance des mers et qu'il a été décidé de créer des conventions régionales sur ces dernières.

La convention dite de Barcelone sur la mer Méditerranée a été signée en 1976. Serge Antoine a été l'un des acteurs clés pour la France et la Méditerranée à la fois de la création de cette convention mais aussi de ses organes subsidiaires dont le Plan d'action méditerranéen, basé à Athènes et dirigé par Lucien Chabason, maintenant président du Plan Bleu. Ce plan est l'un des comités d'action régionaux de ce plan d'action méditerranéen, il en existe une demi-douzaine de par la Méditerranée. Le Plan qui s'occupe de l'ensemble des sujets du développement durable est donc basé à Sophia Antipolis, Lucien en est le président et Henri-Luc Thibault le directeur depuis deux ans.

Dans cette maison où nous sommes, le sujet de la Méditerranée a déjà 30 ans.

Il est d'ailleurs intéressant de signaler que l'un des premiers actes fondateurs de la Méditerranée, dont celui de 1976, a été la création de la convention de Barcelone, dédiée à l'environnement. C'est-à-dire que l'environnement est le sujet diplomatique le plus important et le plus ancien en Méditerranée. Dès 1976, l'ensemble des pays du pourtour méditerranéen en était signataire : Israël, la Turquie, les pays arabes, ceux de l'Union européenne, les Balkans, les pays des blocs soviétique, occidental, et de la Rive-Sud.

Cela signifie, notamment pour Israël, que cela a été pendant très longtemps le seul forum méditerranéen où tous les ministres de l'environnement étaient présents, puisque la convention est signée par eux. C'est donc la réunion des parties contractantes qui a lieu tous les deux ans. C'est une réunion avec beaucoup de dynamisme, quasiment tous les ministres sont présents. C'est une institution forte.

Donc, environnement et Méditerranée est vraiment une histoire ancienne dans l'ère récente. Même si 30 ans ne représentent rien au vu de la civilisation méditerranéenne.

Depuis maintenant une dizaine d'années, une stratégie méditerranéenne du développement durable, dans le cadre de cette convention, par les différentes parties concernées, à la fois parties contractantes mais aussi la société civile a été mise en place.

Pour ce faire, depuis 1996, une commission méditerranéenne du développement durable, intégrant les parties, associe les acteurs non gouvernementaux. Cette instance a notamment participé à l'élaboration de la stratégie méditerranéenne, ensuite adoptée par les parties contractantes.

Pour finir sur cette dynamique environnementale, je précise que les Nations Unies sont très intéressées par ce bassin méditerranéen qui voit se rejoindre le Nord-Sud, l'Est-Ouest et les trois religions. Cet espace un peu compliqué a finalement réussi à mettre en place une instance regroupant l'ensemble des acteurs. Aussi, cette commission méditerranéenne pour le développement durable est considérée par l'ONU comme exemplaire. Malgré le fait qu'elle ne dispose pas de moyens très importants, elle constitue un parlement du développement durable dans une zone un peu unique. Dans le cadre de la réflexion et des dynamiques sur le développement durable au sein des Nations Unies, c'est un point fort particulièrement remarqué.

Nous en arrivons à l'Union pour la Méditerranée dont le président Sarkozy a longuement parlé.

Quels sont les points clés ?

Le candidat Sarkozy en avait parlé lors d'un fameux discours à Toulon en février 2007. Ensuite, lors de sa victoire aux élections, il a indiqué ses trois priorités diplomatiques multilatérales : l'Europe, le climat, la Méditerranée. Cela situe l'importance de la Méditerranée dans son champ d'action, ainsi que le climat.

En parallèle, il a annoncé très vite la réalisation d'un Grenelle de l'environnement.

En fait, le développement durable et l'Union pour la Méditerranée sont au carrefour de deux priorités du président de la République. C'est donc vraiment en France une dynamique très politique puisque le président, de manière fixe, y voit deux priorités : géographique et régionale (Méditerranée) et thématique (environnement et développement durable). Il sera beaucoup question de cette dynamique forte pendant ce mandat présidentiel.

Ensuite, le discours de Tanger viendra préciser les contours. Dès lors, on ne peut pas le cacher, le sujet commençant à prendre de la substance, l'Allemagne n'hésite pas à exprimer son point de vue. La chancelière Merkel, de manière très positive, dit que les affaires méditerranéennes sont effectivement importantes, qu'elles ont sans doute été traitées de façon intéressante mais insuffisante en volume et en puissance. L'Allemagne situait donc ce champ méditerranéen comme une priorité claire et un sujet structurant pour l'Europe, tout comme l'élargissement à l'Est l'avait été et comme les relations avec l'Est le sont toujours, avec le Nord, la Baltique.

Donc, il fallait mettre ce sujet à l'échelon européen, l'Europe devant s'en emparer en plein. La chancelière s'est clairement exprimée contre une Europe avec des zones d'influence de certains pays sur certaines périphéries et indiqué que sa vision était une Europe unie, responsable collectivement de l'ensemble de ses voisinages. C'était une position très claire, très construite, et très intéressante puisque l'Allemagne, qui l'avait déjà dit dans d'autres forums, l'a portée au plus haut niveau, de façon la plus publique possible.

Ensuite, le président a continué à construire son projet qui est devenu une initiative en décembre 2007 avec l'appel de Rome, puisque le projet était précisé avec l'Italie et l'Espagne. C'est à ce moment qu'est née l'appellation Union pour la Méditerranée. Avec ces éléments plus précis, armé de cette vision plus opérationnelle, le président de la République s'est rendu au CeBIT d'Hanovre où il a passé un accord, le 3 mars, avec la chancelière Merkel. Cet accord a été rédigé par écrit quelques jours plus tard et présenté au Conseil européen de

l'Union européenne des 27, les 13 et 14 mars qui en a approuvé le principe. Actuellement, la Commission européenne met par écrit l'essence de cet accord.

Dans la dynamique institutionnelle, les choses se précisant, le président de la République a ensuite indiqué relativement finement les contours de l'exercice lors de son discours de Tunis la semaine dernière.

Nous sommes dans une situation très forte ; l'Union pour la Méditerranée va se faire, c'est une certitude puisqu'il existe un accord politique. Maintenant, le grand débat se situe dans les modalités. On peut débattre : faut-il ou non faire l'Union pour la Méditerranée ? Le doute est nécessaire à la raison. Mais la décision politique est là ; les chefs d'Etat de l'Union européenne ont décidé de construire l'Union pour la Méditerranée et ceux du pourtour méditerranéen ont donné leur accord de principe pour cette dynamique. Le débat est donc davantage dans les modalités que dans l'existence même de cette initiative.

Quelle est la quintessence de l'accord franco-allemand qui est un peu la pierre angulaire de cet immense édifice qui se construit ?

C'est d'abord un compromis dynamique. La France et l'Allemagne apportent leurs éléments et leurs visions qui correspondent à l'ensemble des points que nous avons empiriquement entendu évoquer lors de toutes les discussions possibles et imaginables avec un nombre important d'acteurs d'horizons très divers.

Il existe deux points sur lesquels le président de la République française n'a jamais varié depuis Toulon et sur lesquels il est extrêmement ferme -on l'a bien vu lors de ses interventions sur le sujet.

Premièrement, il s'agit de construire une gouvernance où les pays du pourtour méditerranéen, c'est-à-dire l'ensemble euroméditerranéen, traitent les pays à pied d'égalité. C'est une gouvernance paritaire.

Deuxièmement, la question est de savoir comment faire. Les débats sont très légitimes et ils seront sans doute sans fin. Il existe toujours un débat récurrent et pertinent où les deux thèses sont vues en même temps, même si elles sont antithétiques. En premier lieu, il faut résoudre des problèmes nombreux : le conflit israélo-palestinien, la relation très difficile entre la Turquie et Chypre où la situation est délicate au nord, entre le Maroc et l'Algérie. Je pense aussi à la relation entre la France et l'Algérie, issue d'un passé colonial que l'on ne peut pas oublier.

C'est donc un débat : faut-il d'abord résoudre tous ces problèmes, attendre la réouverture de la frontière entre l'Algérie et le Maroc, puisque l'on passe difficilement. Les électrons passent mais les hommes plus difficilement. Faut-il donc attendre que tous ces problèmes soient réglés, que le traité de paix au Moyen-Orient soit signé ou faut-il avancer tout de suite ?

Le président de la République a clairement opté pour la deuxième solution, sans pour autant négliger de travailler fortement sur les accords de paix. Mais avancer tout de suite implique d'affronter des sujets opérationnels et le deuxième point fondamental de l'action du président de la République française est de se concentrer sur des projets de coopération concrets. Ensuite, dans les faits, le président a mis le développement durable, au sens le plus large du terme, comme la priorité des projets. Ce sont bien les deux points clés du président de la République.

Ensuite, la chancelière Angela Merkel, dans une logique très européenne, a ajouté deux points qui sont à la fois proches et différents. Le premier est le fait que l'ensemble des pays européens soit associé à plein et se mobilise. Il faut également que cette dynamique de l'Union pour la Méditerranée soit, au vu de ces 27, une dynamique très forte de l'Union européenne. A

l'issue de cet accord, le président de la République a construit un arc latin pour définir un projet et l'a "vendu" aux pays du Sud qui l'ont très largement accepté, avec beaucoup d'enthousiasme et en donnant leur vision de la chose.

Avec cet accord franco-allemand, nous sommes entrés dans la dernière étape face au sommet des chefs d'Etat qui consiste vraiment à préciser les choses.

Regardons davantage le détail, avant d'arriver au développement durable, de l'organisation Union pour la Méditerranée.

Il existe deux points français et deux points allemands, validés par le Conseil de l'Union européenne. Ensuite, le président de la République en a reparlé à ses homologues. Juste après l'accord franco-allemand, il a revu une série de chefs d'Etat qui étaient soit en France ou qu'il est allé voir. En quelques jours, il a vu le roi du Maroc, les présidents d'Egypte et de Tunisie. Pour les autres, il a envoyé des messagers qu'étaient le ministre des Affaires étrangères, Bernard Kouchner, le secrétaire d'Etat aux Affaires européennes, Jean-Pierre Jouyet, et Henri Guaino, son conseiller spécial en charge, à ses côtés, du projet.

Les modalités de la proposition franco-allemande sont en cours de débat. Les grandes lignes sont globalement acceptées mais le détail ne l'est pas. L'écart est toujours un peu subtile.

Je vais vous en donner la vision initiale mais, jusqu'au 13 juillet, des débats auront lieu. Et c'est à cette issue que nous saurons exactement comment les choses fonctionneront.

Le premier grand sujet concerne le lien entre le processus de Barcelone, la dynamique européenne et l'Union pour la Méditerranée. A l'issue du sommet des chefs d'Etat, tout cela ne fera qu'un seul processus, une seule initiative, un seul partenariat.

Pour le moment, le nom qui peut être temporaire est "Processus de Barcelone : Union pour la Méditerranée". Il s'agit de bien montrer que tout cela fusionne, un peu comme une fusion d'entreprise.

Dorothee BRIAUMONT : On peut peut-être rappeler ce qu'est le processus de Barcelone en quelques mots. On a parlé de la création des premiers accords méditerranéens dans les années 60 mais il y a eu un acte fondateur fort.

Antoine-Tristan MOCILNIKAR : L'Union pour la Méditerranée est partie de la convention de Barcelone sur la dépollution et l'environnement de la Méditerranée suivie par l'ensemble des pays du pourtour méditerranéen, dans le cadre des Nations Unies. Vingt ans après, sous l'impulsion du président Jacques Chirac, l'Europe, qui voulait compléter une ouverture à l'Est par un volet méditerranéen, a construit un processus euroméditerranéen lors d'une conférence fondatrice à Barcelone en 1995. Mais le niveau protocolaire était un peu plus faible, c'est-à-dire qu'il réunissait les ministres des Affaires étrangères pour les pays du Sud.

Ce processus a plusieurs pierres angulaires. La première est une déclaration très intéressante sur la paix en Méditerranée, un pendant d'Helsinki en quelque sorte. C'est ensuite une dynamique fonctionnelle avec des amendements budgétaires de l'Union européenne aux pays du pourtour. Puis une série, relativement bien rodée de réunions ministérielles sur à peu près tous les thèmes. Voici pour les trois points forts du processus euroméditerranéen.

Cependant, les réalisations concrètes sont assez peu visibles. Le principal reproche est que les citoyens du pourtour méditerranéen ignorent son existence, n'identifient pas les sujets liés au processus euroméditerranéen. Ils ne voient pas vraiment de signalétique Euro-Med chez eux, ce qui semble un peu problématique.

La première question est de savoir comment tout cela va fonctionner. Il s'agit de reprendre tout ce qui existe dans le processus euroméditerranéen : c'est-à-dire cette charte fondamentale

qui ne sera pas retouchée ; les réunions ministérielles qui constituent un beau forum pour faire des choses ; puis les dotations budgétaires, puisqu'il existe des enjeux derrière qui ne seront pas remis en cause.

Mais l'idée est d'aller encore plus loin. Politiquement -puisque'il s'agit de politique-, l'objectif est d'organiser, à la fréquence de la convention de Barcelone, des réunions tous les deux ans mais cette fois ne réunissant les chefs d'Etat. Cela change complètement la donne puisque cela mobilise toutes les administrations sur tous les thèmes. C'est déjà un premier point fondamental.

Le premier aura lieu le 13 juillet 2008 à Paris au Grand Palais avec 42 chefs d'Etat ou de gouvernement, soit les 27 de l'Union européenne ainsi que ceux du pourtour méditerranéen, Adriatique incluse : Croatie, Bosnie, Albanie, Monténégro, Turquie, Syrie, Liban, Israël, les territoires palestiniens, Egypte, Libye, Tunisie, Algérie, Maroc, puis Monaco. On y ajoute deux pays très présents dans la plupart des instances méditerranéennes, la Mauritanie et la Jordanie.

La présidence française de l'Union pour la Méditerranée qui va s'exercer pendant deux ans organisera le sommet des chefs d'Etat. Mais pour 2010, l'idée est de construire une institution nouvelle, légère et petite mais qui permettra aux chefs d'Etat de s'organiser. Elle sera composée d'un secrétariat qui organisera ces sommets et sera le lien entre le forum des chefs d'Etat et les instances qui peuvent, ensemble, constituer l'Union pour la Méditerranée.

Ce secrétariat sera piloté par une co-présidence de chefs d'Etat, qu'occupera en premier lieu la France. A priori, on définira le 13 juillet pour les deux prochaines années, la co-présidence des pays riverains qui ne sont pas de l'Union européenne. C'est une appellation un peu barbare mais préférable à celle de Nord-Sud car on trouve les pays de l'Union européenne et ceux qui en sont riverains.

Par consensus, les pays de l'Union pour la Méditerranée, non membres de l'Union européenne, définiront un chef de file. Cette co-présidence des chefs d'Etat pilotera elle-même un secrétariat qui aura un secrétaire général, un responsable de l'Union européenne, c'est-à-dire ressortissant de l'Union, et un responsable de l'un des pays non membres de l'Union européenne. Ce secrétariat sera probablement basé dans un pays non membre de l'Union européenne afin de montrer que tout ne se fait pas à Bruxelles.

Ce grand débat : qui ? où ? comment ? sera défini le 13 juillet.

On prévoit trois moments forts dans ce sommet de chefs d'Etat : définir la vision commune des chefs d'Etat et de gouvernement ; voir comment tout cela fonctionne ; puis poser des projets concrets. L'idée, dès le 13 juillet, est de lancer des projets de coopération concrets. L'environnement et le développement durable seront un thème prioritaire.

Avant d'en venir aux projets eux-mêmes, quels sont les points clés du développement durable en Méditerranée ?

Le premier est d'abord économique, c'est l'une des raisons pour lesquelles il faut faire l'Union pour la Méditerranée car on a manifestement un problème d'organisation régionale. Contrairement aux autres quartiers d'orange de la planète (Asie, Amériques), les relations Nord-Sud au sein de ces quartiers d'orange sont totalement différentes. En général, on note à peu près 20 % de PIB de transferts économiques entre le Nord et le Sud dans ces régions. Le niveau en région méditerranée est bien moindre, de l'ordre de 1 %. Les relations économiques Nord-Sud de ce méridien en poids du Nord se comptent en quelques pour-cent alors que dans les autres méridiens, asiatique et américain, ils se comptent en quelques dizaines de pour-cent.

Je ne parle pas des logiques Est-Ouest mais Nord-Sud de ces zones, dans le même quartier elles sont complètement différentes.

Cela se traduit également par des situations économiques puisque le PIB par habitant est de 10 fois à 20 fois inférieur entre l'Union européenne et le pourtour méditerranéen, selon les pays. Manifestement, il existe un problème très lourd de convergence qui n'est pas atteinte et qui doit être réglé. D'autres aspects sont intéressants car ils montrent la multiplicité des sujets.

Je passe un peu brutalement à l'environnemental pur : la Méditerranée est une zone environnementale majeure de la planète. Par exemple, 10 % des espèces végétales de la planète se trouvent uniquement en Méditerranée, comme 18 % des espèces animales macroscopiques ou les plus gros requins. Par ailleurs, 30 % du tourisme international se situe en Méditerranée.

Ensuite, concernant l'interface économique et environnementale : 30 % des parcours de fret et 25 % des parcours d'hydrocarbure passent par la Méditerranée. Pour une mer fermée difficile de navigation, ce n'est pas rien. Bien sûr, toute pollution en Méditerranée a des conséquences considérables.

Pour passer à des chiffres plus internes, le tiers de la population de la Méditerranée habite sur la côte, il existe vraiment un problème de gestion des zones côtières très important. Le problème de l'eau est majeur, elle y est rare quasiment partout. Les seuls endroits où l'on trouve beaucoup d'eau sont la France, les Balkans et la Turquie. Mais en Grèce, en Italie et en Espagne, c'est un problème. Bien sûr, excepté les Balkans et la Turquie, les autres pays ont des problèmes majeurs.

Je finirai par deux autres chiffres.

Pour le changement climatique, sous l'impulsion de Lucien Chabason que l'on peut féliciter, le Plan Bleu est en train de réaliser, financé par la banque européenne d'investissement, un rapport majeur de référence sur énergie/climat/Méditerranée. Il sera livré un peu avant le sommet des chefs d'Etat. Je ne veux pas dévoiler les annonces du Plan Bleu mais on peut dire que ce rapport sera beaucoup plus complet que le chapitre "Méditerranée" du rapport du GIEC. Il montrera beaucoup de choses. Notamment que l'accroissement de température est plus important en Méditerranée qu'ailleurs. Je parle du passé et non de simulations sur l'avenir. La différence sera de 1 degré en France, de 0,7 pour la planète et de 1,5 à 4 en Méditerranée. Tout dépend si l'on compte la France comme entièrement méditerranéenne ou non.

Dans les régions peu riches en eau, on note une baisse de 20 % des précipitations. C'est un choc majeur. En terme même d'écosystème, la région Méditerranée est vraiment une zone majeure pour la planète. Elle est elle-même un écosystème, c'est-à-dire qu'il y a un climat méditerranéen. Ce climat est très influencé par les climats périphériques de la Méditerranée, et lui-même est très influent sur l'ensemble. C'est-à-dire que le climat de l'Afrique, même du Sahara, est très lié au climat de la Méditerranée et de l'Europe. C'est vraiment ce que les Anglo-saxons appellent un *hot spot*.

Je finirai en vous montrant quelques défis.

C'est d'abord la situation énergétique de la Méditerranée. C'est un élément structurant en Méditerranée puisque c'est l'essentiel du commerce international entre les différentes rives. Si l'on exclut cela, les échanges deviennent vraiment microscopiques. Ce sont des échanges importants et très asymétriques.

En revanche, un point moins connu concerne la capacité de production des pays, surtout de la Rive-Sud. La situation est assez tendue puisque la France, à elle seule, a plus de capacités de production électrique que tous les pays qui vont du Maroc à la Turquie.

Un chiffre est intéressant et permet d'illustrer le débat. La puissance installée de production électrique au sein de l'Union européenne méditerranéenne pour 209 millions d'habitants est de 323 gigawatts, donc 323 000 mégawatts. La Rive-Sud qui compte 264 millions d'habitants n'a que 104 gigawatts. Ils sont plus nombreux et ont trois fois moins d'électricité. C'est important de le souligner, cela révèle des problèmes d'investissement très importants. Pour mettre à niveau le réseau électrique de la Rive-Sud, c'est-à-dire des non membres de l'Union européenne, à la fois pour les capacités de production mais aussi -car ils sont encore plus en retard- les réseaux de transport d'électricité et de distribution, il faut 120 milliards d'euros à l'horizon 2020.

Le défi est immense. Mais le business, l'investissement et les opportunités également. Pour le coup, le développement durable englobe tout : l'environnement et l'économique. Bien entendu, les répercussions d'une bonne gestion et d'une bonne stratégie de développement durable seront majeures pour le développement économique, donc l'immigration, la cohésion sociale de ces pays et la gestion de l'eau.

Voici les projets que nous proposons au sommet des chefs d'Etat.

Je préciserai peut-être davantage ces projets avec vos questions.

La France a mis cinq projets sur la table des ambassadeurs représentant les 42 pays au processus méditerranéen. Elle a apporté dix projets dont cinq tiennent au développement durable, les autres y étant assez reliés. Cela montre l'importance du développement durable.

Ces 5 projets sont :

- l'accélération du financement de la dépollution de la Méditerranée. C'est le traitement de l'eau, la gestion des déchets ménagers et des déchets industriels. C'est le premier grand thème ;
- la mise en place d'une stratégie méditerranéenne de l'eau ;
- la mise en place d'un plan solaire méditerranéen ;
- développer les transports transnationaux en Méditerranée, notamment mettre en place des autoroutes de la mer pour/vers/de la Méditerranée. C'est-à-dire, dans une logique très intermodulaire, mettre des camions sur des bateaux plutôt que sur les routes avec des intermodalités route/rails/voies navigables/fret SNCF. Il faut savoir que plus de 80 % des exportations du Maroc vers l'Union européenne se font en camions, via l'Espagne. Tanger-Med est d'un intérêt immédiat. On note aussi des congestions dans les Alpes, donc, les autoroutes de la mer intéressent la Rive-Nord : Gênes, Nice, Barcelone. Puis, il y a des logiques entre bassins, mer Noire/mer Méditerranée, mer Méditerranée/Atlantique, mer Méditerranée/mer Rouge et océan Indien ;
- la protection du littoral, le développement des réserves marines et le développement des aires marines protégées.

Pour les cinq autres sujets, le lien avec le développement durable n'est pas nul :

- la coordination des protections civiles en Méditerranée où les risques d'incendies et naturels sont des questions très importantes ;
- l'espace scientifique méditerranéen ;
- l'espace universitaire méditerranéen ;

- un plan de formation pour la Méditerranée ;
- le centre méditerranéen de la jeunesse.

Sur ces cinq thèmes, le développement durable a beaucoup de place.

Ces dix sujets que nous avons mis sur la table sont reçus avec intérêt. La Commission européenne les examine, chacun faisant le tour des acteurs de la Méditerranée et de l'euro-Méditerranée. Il est bien évident que les thèmes : autoroute de la mer, eau, dépollution, solaire sont repris très largement et ont une très forte chance de se retrouver le 13 juillet.

La France n'y est pour rien mais la préservation du littoral est un sujet très débattu et auquel nous serons très attentifs. Il est davantage débattu car ce n'est pas une grande dynamique de l'Union européenne qui n'a pas été très présente sur ce plan. Par contre, et je pense que Serge Antoine n'y est pas étranger, la France a inventé cette notion de conservation du littoral. Elle fait déjà des coopérations avec beaucoup de pays pour construire une dynamique de conservatoire du littoral. Mais nous avons une vision plus large, plus marine, puisque le conservatoire du littoral n'est pas très marin en terme de mer. Nous sommes aussi intéressés par les aires marines protégées.

Un autre sujet est très intéressant car il a déjà une dynamique institutionnelle internationale et méditerranéenne très importante. Lors de la dernière réunion des parties contractantes de la convention de Barcelone de l'ONU, il y a eu un protocole sur la gestion intégrée des zones côtières. C'est une dynamique institutionnelle forte puisque nous avons déjà, et c'est très favorable, mis en place un traité international pour travailler de façon coopérative sur ce thème. La France appelle à la ratification de ce traité qui a été signé en janvier. D'ailleurs, lors de la présidence française, la France veillera à ce que l'Union européenne, qui est membre de la convention de Barcelone, ratifie cette convention.

Ensuite, la France et d'autres acteurs méditerranéens ont mis en place des traités, le traité Pélagos, c'est-à-dire la création d'une zone marine protégée pour les mammifères marins, les fameux cétacés, qui concerne l'Italie, la France, Monaco qui se trouve un peu dans cette zone entre Gênes, la Sardaigne, la Corse et la France.

Ensuite, nous avons le réseau MedPAN, le réseau des zones maritimes protégées. Nous soutenons le parc naturel de Port-Cros qui se propose d'accueillir le secrétariat de MedPAN. Finalement, il y a un accord important Accobams, qui lie la Méditerranée à la mère Noire et l'Atlantique sur ces questions de réserves maritimes.

La France sera très vigilante pour défendre cela.

Pour conclure, on me demandait si les autres pays proposaient des choses. Oui, l'Algérie et l'Egypte ont beaucoup parlé de questions énergétiques. Ils sont intéressés par le Plan solaire méditerranéen mais veulent peut-être aller au-delà. L'Egypte mais aussi la Tunisie et le Maroc ont parlé de normes agricoles. L'Algérie parle de la question des PME. Finalement, les premiers à avoir mis sur la table une proposition nouvelle sont l'Italie et l'Espagne qui ont fait une proposition conjointe d'agence méditerranéenne des PME. Cette initiative est bien entendu soutenue par la France. Nous sommes tout à fait enclins à la garder dans un premier temps italo-espagnole, en terme de construction du projet, de négociation.

Ce sont de projets très opérationnels et nous veillons à y intégrer la notion de développement durable. Ces projets sont à géométrie très variable, c'est-à-dire que l'on ne veut ni refuser ni obliger un pays à en être. Mais l'idée est de n'accepter que des projets soutenus par un bon nombre de pays. Un projet ne doit pas être que bilatéral, il doit avoir une essence régionale. Ce sera un peu la règle.

Dans tous les projets que j'ai évoqués, nous avons bon espoir d'avoir des accords multilatéraux. Mais, bien entendu, c'est une négociation.

J'ajouterai, pour être totalement complet, que d'autres sujets très avancés ont été évoqués, d'ailleurs certains dans cette salle sont venus nous en parler. Je ne peux pas les citer car ils sont très nombreux, mais ils ont une dynamique et finiront par trouver leur chemin vers l'Union pour la Méditerranée.

Cela concerne par exemple le tourisme durable. L'Algérie, la Tunisie, l'Egypte en ont parlé assez abondamment, et ils ne sont pas les seuls. Le Guide de la révolution lybienne en a lui-même parlé assez longuement. Il est très intéressé.

Nous ne l'avons pas déposé sur la table pour une raison simple, une grande réunion ministérielle "cinq+cinq" aura lieu dans deux jours à Ajaccio, elle comprendra le Portugal, l'arc latin, Malte, le Maghreb et de la Mauritanie à la Libye. Le ministre Hervé Novelli, présidant cette table ronde, essaiera d'avoir un projet de tourisme méditerranéen à l'issue de cette réunion. Ce sera, par essence, un projet durable.

Ensuite, il existe une initiative qui, pour le coup, n'est pas étatique venant de la Caisse des dépôts française : réinventer la ville méditerranéenne. Je n'en parlerai pas plus car c'est leur initiative, mais nous les soutenons.

Ensuite, le sénateur Laffitte, fondateur et président de la fondation Sophia Antipolis, est en train de construire un réseau méditerranéen de pôles de compétitivités. Dans le numérique, et peut-être La Poste, des choses sont aussi en train de se passer.

Nous trouvons ces initiatives en cours très intéressantes.

Je finirai sur la société civile qui a déjà deux forums, et nous sommes partisans de les renforcer. Il y a le forum de la société civile, lié au processus euroméditerranéen, et la Commission méditerranéenne du développement durable dont la France soutient le renforcement. Dans le cadre onusien et euroméditerranéen, les parties sont présentes dans ces deux forums qui ont leurs qualités et leurs défauts. Leur qualité est d'exister ; leur défaut, c'est de ne pas avoir une visibilité politique très importante. Mais la France est très favorable au renforcement de ces dynamiques qui permettent de discuter avec toutes les parties.

Dorothee BRIAUMONT : Merci d'avoir été effectivement très complet puisque j'allais vous interroger sur le tourisme durable. Vous y avez répondu par anticipation car vous savez que c'est un thème cher au Comité 21. Tout comme l'est d'ailleurs l'Agenda 21. Avez-vous eu des réflexions sur ce thème ? Pourrait-on envisager un jour un Agenda 21 méditerranéen ?

Antoine-Tristan MOCILNIKAR : La pierre angulaire que nous essayons de défendre, et cela reste un débat au sein de cette initiative portée par le président de la République, est la stratégie méditerranéenne du développement durable, document-cadre de l'exercice.

Développer un Agenda 21 méditerranéen semble une idée très pertinente. Il faut trouver la bonne liaison entre la stratégie Méditerranéenne du développement durable, son organe de débat qui est la Commission méditerranéenne du développement durable et cet Agenda 21. Il doit faire partie de la stratégie et que la Commission soit partie prenante de son établissement.

Il existe tout de même des liens. Mon intuition personnelle sur cette question d'Agenda 21, est qu'il est plus complexe de travailler dans un champ méditerranéen que purement européen pour beaucoup de raisons.

Il est bon d'avoir une stratégie un peu double : à la fois procédurale (mettre en place des documents-cadres) et thématique, sectorielle (eau, transport, urbanisme, énergie, tourisme).

Ainsi, il est plus facile de mobiliser des acteurs, c'est davantage compréhensible. Il faut donc allier les deux et que le sectoriel alimente le procédural.

C'est ce que nous proposons, à ce stade, sur la stratégie méditerranéenne de l'eau. Pour l'instant, ce n'est encore qu'un débat, nous n'allons pas conclure avant le 13 juillet. De plus, la France va présider une réunion ministérielle euroméditerranéenne en octobre/novembre 2008 avec Hervé Lainé avec Pascal Bertaud, directeur de l'eau. Hervé Lainé du Conseil général des Ponts et Chaussées est l'une des pierres angulaires de l'organisation autour de la stratégie méditerranéenne de l'eau et de la réunion ministérielle pour balayer tous les exercices conjoints. Le souhait de la France est que la Commission méditerranéenne du développement durable donne au moins un avis sur cette stratégie de l'eau afin de mettre tous ces acteurs en relation.

L'Agenda 21 représente un peu la même chose. C'est un sujet qui sera pris en main par la Commission méditerranéenne du développement durable afin qu'un jour, il soit un élément constitutif de la stratégie méditerranéenne du développement durable.

Je pense qu'avec Lucien Chabason, vous avez un acteur phare pour aller dans ce sens. La France peut dire que c'est un élément constitutif du renforcement de stratégie méditerranéenne du développement durable. Il faudra que j'en discute avec le ministre d'Etat Jean-Louis Borloo et le MEEDDAT. Mais je dirai que c'est un peu logique. Nous l'avons déjà un peu évoqué implicitement.

Dorothee BRIAUMONT : Je donne la parole à la salle.

André-Marc LOECHEL, *Fondation des territoires de demain, président* : Nous allons inaugurer notre institut Euroméditerranéen de Rabat la semaine prochaine, et officiellement au mois de juin.

Vous avez parlé, parmi les projets évoqués, du "plan de formation" pour la Méditerranée. Comme nous avons beaucoup travaillé sur les questions de l'économie et du savoir, de la société de la connaissance etc., en suivant un certain nombre d'informations, nous avons eu l'impression d'un projet encore très en discussion. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Antoine-Tristan MOCILNIKAR : Non, car je ne suis pas ce dossier. Il faut que vous vous mettiez en relation avec Michèle Gendreau Massaloux qui, de plus, est très attachée à mettre du développement durable dans sa dynamique. Elle est à votre disposition. Cela avance bien et nous avons des dynamiques européennes utilisables. Ce sera peut-être un projet de moins forte visibilité, mais sa dynamique est enclenchée. Je suis très optimiste et Michèle Gendreau Massaloux est ma collègue sur ce thème.

Comment cela fonctionne-t-il dans l'administration française ? Le président de la République suit personnellement ce dossier avec un responsable pour l'aider, son conseiller spécial Henri Guaino. Celui-ci dispose d'une mission dirigée par Alain Leroy, l'ambassadeur de l'Union pour la Méditerranée.

Ensuite, on trouve les chefs de pôle. Je m'occupe de l'environnement et du développement durable avec Gilles Pennequin, que beaucoup d'entre vous connaissent. Parallèlement, nous avons une cellule formation-université-coopération scientifique et technique, dirigée par Michèle Gendreau Massaloux. Le pôle justice-sécurité-immigration est dirigé par Nathalie Phile, le pôle économique et social est dirigé par Gilles Mentré. Jacques Huntzinger s'occupe des problèmes de culture et de jeunesse.

Lionel FAVIER, *Conseil Développement Durable 92, membre* : Vous avez parlé de tourisme durable et l'une des pires catastrophes des côtes méditerranéennes est la côte Andalouse en matière de tourisme vraiment peu durable.

Récemment, l'émission Thalassa a présenté les dangers sur la côte algérienne kabyle qui reste encore très préservée et l'action courageuse de certains membres d'organisations non gouvernementales pour essayer de développer le sentiment de protection de l'environnement dans les pays du sud de la Méditerranée où ce sentiment n'est pas encore très développé au sein de la population, d'une manière générale.

Souhaitez-vous vraiment ces actions ? Intégrez-vous ces organisations non gouvernementales pour leur donner plus de force ?

Ma seconde question concerne l'eau. Le président Jacques Chirac a rappelé à quel point l'eau était un enjeu mondial, les réserves d'eau douce représentant 1 ou 2 % seulement des réserves d'eau de la planète. Je pense surtout au Golan, entre la Syrie et Israël, où l'eau est véritablement l'essence de tout. Ce sujet sera-t-il réellement mis sur la table ? Peut-être dans l'espoir de faire progresser la paix au Proche-Orient.

Antoine-Tristan MOCILNIKAR : La stratégie méditerranéenne de l'eau est un exercice un peu plus avancé que l'exercice touristique. Il est déjà prévu une consultation des ONG. Lors de la réunion en préalable à la réunion ministérielle qui aura lieu en Jordanie, il est prévu un forum avec les ONG. Dans ce cadre, l'articulation réunion ministérielle de l'eau et participation des ONG est quelque chose de construit. Je vous renverrais presque vers Hervé Lainé pour qu'il vous associe et vous en donne les détails.

Ce n'est jamais simple de faire ce genre de choses mais, cela a été pensé. Je pense que vous pouvez être le bienvenu dans cette fameuse ville de la Mer Morte –dont le nom m'échappe– où se déroulera cette réunion sur l'eau.

Le principe de cette stratégie méditerranéenne sur l'eau est d'améliorer fondamentalement la gestion de l'eau. C'est une stratégie d'abord de construction d'une bonne gouvernance et de bonne pratique de l'eau qui permet de bien gérer cette dernière. Le Plan Bleu a beaucoup travaillé sur ce thème de l'eau. Il est bien montré que rendre efficace la gestion de l'eau permet de résoudre en grande partie la question de l'eau. La stratégie est une gestion efficace au sein des territoires, des bassins.

Concernant le tourisme, nous sommes dans une phase initiale. Le ministre Hervé Novelli est très enthousiaste et dynamique. Je vous encourage à le rejoindre, notamment par le biais de la direction du tourisme.

Concernant l'Algérie, son ministre de l'environnement et du tourisme est venu en France voici quelques semaines. Il a clairement indiqué qu'il était pour un tourisme d'excellence, ce que nous appelons "tourisme durable". En Algérie, le ministre couvre les deux domaines : environnement et tourisme. Je l'ai rencontré et il est totalement acquis au tourisme durable et très attaché à ce thème. Pour plus de réponses, il faut attendre la réunion d'Ajaccio.

Plus généralement, je vous encourage vivement à aller voir la direction du tourisme qui va porter le sujet sur le tourisme durable. Je le dis, au passage, au Comité 21 ; nous pouvons vous aider à ouvrir les portes de ces administrations qui sont très favorables.

Brigitte ARNOULD, *MINEFI, secrétariat d'Etat chargé de la consommation et du tourisme* : Je voudrais poser une question et faire une observation qui se situe à la confluence des problèmes de tourisme durable d'Agenda 21 et de travaux de la Commission européenne.

Dans une communication qui remonte à quelques mois, sous l'intitulé "Agenda pour un tourisme européen compétitif et durable", la Commission européenne avait pointé un aspect qui concerne les inter-relations ou les rivalités, notamment sur le plan économique, entre les zones côtières et les zones d'insularité. Il me semble que la problématique des îles est importante en Méditerranée pour plusieurs raisons.

D'abord, la Commission, de manière générale, incite à se poser cette question des relations entre les côtes et les îles, notamment eu égard au tourisme de croisière particulièrement important pour cette zone. Ensuite, les îles me semblent à la fois des laboratoires, des lieux où toute la problématique du développement durable, en particulier celle de l'eau (ravitaillement, niveau de la mer, etc.), les variations climatiques et les questions de biodiversité prennent une ampleur exacerbée.

Mais vous n'avez à aucun moment de l'exposé cité les îles. Une réflexion un peu stratégique sur ce milieu sera-t-elle abordée dans le cadre des différentes thématiques retenues ?

Antoine-Tristan MOCILNIKAR : Les îles ne sont jamais apparues en tant que sujet dans toutes nos conversations. Par contre, il est présent partout, notamment dans l'eau, le solaire, le tourisme, le littoral. En fait, il va émerger un peu à chaque fois.

Le 13 juillet, nous allons donner les têtes de chapitres, des éléments clés des grands programmes. Ensuite, c'est dans les réunions ministérielles et les groupes de travail de ces projets, que ces points vont être élaborés. Nous sommes à un niveau trop fin à ce stade.

En revanche, ce sujet "îles" n'est jamais apparu, aucun pays ne nous en a parlé. Nous avons davantage retenu des grands sujets procéduraux : renforcer la stratégie méditerranéenne –où l'on peut situer l'Agenda 21- ou des grands problèmes de filières. Mais il est vrai que tout est un peu dans tout. En fait, tout se concentre dans le littoral. Le grand sujet du littoral île ou pas île est très structurant.

C'est pourquoi nous sommes très intéressés par l'aspect de la caisse urbanisme et l'aspect littoral. L'aspect géographique, collectivités territoriales est très important mais, actuellement, les sujets se chevauchent énormément.

D'ailleurs, lors des prochains sommets des chefs d'Etats, l'idée n'est pas d'aborder une multitude de sujets. C'est pourquoi l'Agenda 21 montera en puissance naturellement. Pour le moment, nous essayons d'examiner quelques grands points qui couvrent relativement bien l'ensemble des sujets, même s'ils ont l'air parcellaires.

Demain, pour les prochains sommets de chefs d'Etats, la grande priorité sera de faire de l'intégration et, donc, ce que l'on appelle du développement durable. Pour le moment, certains sujets sont concurrents mais, demain, il s'agit d'organiser les cohérences, les intégrations où stratégie et Agenda 21 seront très critiques.

Lucien CHABASON, IDDRI, conseiller : Je suis extrêmement content de voir la question du développement durable venir très haut sur l'agenda politique, ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent. Je rappelle que dans la Déclaration de Barcelone de 1995, le mot n'était pas prononcé alors que nous sortions de la conférence de Rio. C'était tout de même assez étonnant.

Cette Déclaration de Barcelone était fondamentalement centrée sur la création d'un grand marché et le développement des échanges commerciaux.

Il régnait un double climat d'optimisme à l'époque lié aux accords d'Oslo qui permettaient aux Israéliens et aux pays arabes de se voir, y compris en pays arabes. Cela posera le problème du secrétariat dans un pays arabe car ils ne pourront pas accueillir les Israéliens. Il faudra prévoir des arrangements très tôt car si toutes les réunions doivent avoir lieu en Europe, cela heurtera ce souci d'équilibre.

Le deuxième élément d'optimisme était l'idée que le commerce -on créait l'OMC à l'époque- générerait du développement qui, lui-même, générerait de la démocratisation, du développement de la société civile, etc. Or, nous sommes tout de même revenus de ces idées un peu mécaniques, et le climat est complètement différent.

La question du développement durable me paraît de nature à contourner le climat très difficile qui règne dans la région. En particulier, je pense qu'il est très important de mettre la question climatique très en tête de l'agenda. De même pour la mer. Ces questions sont toujours apparues comme techniques, latérales par rapport aux enjeux politiques.

Puisque nous parlons du tourisme durable, une question m'a paru centrale et commune aux pays. On ne l'a pas beaucoup évoquée ces dernières années, c'est celle de la mise en valeur du patrimoine archéologique et historique.

Je rappelle que la Méditerranée recèle plus d'un quart du patrimoine mondial. C'est absolument considérable. Ce sont des moteurs du développement touristique, y compris dans un pays comme la Libye avec Sabratha, Leptis-Magna, Cyrène, Polonia, de même en Turquie.

Il y a les plages mais aussi le patrimoine. Le patrimoine est dans un état de gestion très préoccupant, y compris dans de grands pays comme la Turquie. C'est donc un champ très important. Dès que le tourisme arrive, le patrimoine archéologique, objet d'intérêt est profondément dégradé par l'arrivée des marchands du temple. Il nous semble que parmi les sujets à prendre concernant le tourisme durable, celui-ci peut en être.

Konrad ECKENSCHWILLER, *Pacte Mondial en France, délégué général* : Vous avez été très éloquent pour indiquer le rôle du couple franco-allemand. Vous avez évoqué très rapidement le parallèle avec la Baltique. Mais comparaison n'est pas raison : d'un côté, on a 27 pays plus 15, de l'autre, 27 plus 1, c'est plus simple même si...

Question un peu provocatrice : pensez-vous que nous allons demander à l'Allemagne de nous renvoyer l'ascenseur pour la Baltique ?

Antoine-Tristan MOCILNIKAR : Sur ce point, la chancelière Merkel a été tout à fait claire. Ce fut un débat, les diplomates adorent regarder ce genre d'institutions pour voir si les choses sont pareilles ou non. La chancelière Merkel a éliminé l'argument d'un revers de main disant que la Méditerranée était essentielle pour l'Europe. Il faut construire la bonne gouvernance pour la Méditerranée. Ensuite, si le Conseil de la Baltique ne correspond pas à ce que nous faisons à l'Union pour la Méditerranée, elle a dit n'avoir aucun souci pour que le Conseil de la Baltique prenne une gouvernance identique. Mais elle a rappelé qu'il fallait être sérieux -et je crois qu'elle n'a pas tout à fait tort- disant que la Méditerranée était un enjeu considérable, très compliqué nécessitant une gouvernance adaptée. Ensuite, si cette gouvernance permet d'avoir des idées institutionnelles un peu nouvelles, bien entendu, cela fera jurisprudence dans les périphéries. La chancelière Merkel a été tout à fait claire.

Je ne sais pas si cela répond vraiment à votre question.

Konrad ECKENSCHWILLER : Pas vraiment. Il y a 4 200 entreprises allemandes établies en Russie et 380 entreprises françaises. C'est un marché de 1 à 11, et je comprends la réponse d'Angela Merkel qui gagne du temps.

Antoine-Tristan MOCILNIKAR : Sa réponse a du sens, elle est chef d'Etat et parle à des chefs d'Etats. Il existe une décision de création de symétrie, ce n'est pas rien politiquement.

Marc DARRAS, *Gaz de France, chef de programme* : J'interviens ici pour l'animation que je fais d'un groupe de travail au sein de l'Office méditerranéen de l'énergie sur l'énergie et le développement durable.

Dans l'ensemble des travaux que j'ai pu voir, on décèle une préoccupation -et cela rebondit peut-être sur la question qui avait été posée sur l'Agenda 21-, celle des échelles globales et locales. J'ai l'impression que beaucoup de choses se font au niveau global. Il serait important

-et c'est la progression que nous avons en tant qu'entreprise dans le secteur de l'énergie qui agit nécessairement localement- de voir la composante locale.

Dans le domaine de l'énergie, on voit le problème de l'interdépendance importante du bassin méditerranéen. Il faudrait imaginer comment rebondir avec l'Union pour la Méditerranée pour les développements locaux. Je pense qu'il y a peut-être quelque chose à renforcer dans la dynamique en place.

Enfin, une remarque : nous sommes dans une négociation sur le changement climatique qui est celle du processus de Bali qui comprend un rééquilibrage entre les coopérations, les contraintes, les objectifs, etc. La Méditerranée ne serait-elle pas finalement un laboratoire intéressant de ces politiques et l'Union pour la Méditerranée un vecteur pour y travailler ? D'autant que la trajectoire dont vous parliez tout à l'heure sur le développement de l'électricité est non soutenable puisqu'elle est anciennement fournie par des centrales traditionnelles.

Antoine-Tristan MOCILNIKAR : Je vais répondre de façon très compacte à cette question assez fondamentale. Deux choses : dans la gouvernance du projet, l'idée est que les chefs d'Etat se mettent d'accord sur des projets, le secrétariat veillant à ce qu'ils soient mis en oeuvre. Très vite, nous allons tomber dans des logiques très décentralisées, c'est-à-dire que les projets vont avoir leur vie propre et vont mobiliser les parties. A ce stade, on n'a pas du tout opté pour la création d'une énorme institution d'Union pour la Méditerranée qui serait quelque chose de très complexe où, globalement, on gèrerait des portefeuilles de projets simultanément. Les projets ont une vie propre et vont générer leur propre institution, leurs propres groupes de travail. Beaucoup des questions que vous posez seront traitées au niveau du terrain. C'est un premier point.

Concernant le climat, nous nous sommes demandé s'il fallait faire un "projet climatique" avec les trois piliers du GIEC. Nous nous sommes dit que c'était compliqué institutionnellement car tout ceci est complexe. Nous avons choisi une logique pragmatique, cohérente : prendre des projets très opérationnels qui auront leur propre existence. Et ces projets constituent un portefeuille cohérent avec les questions sur le changement climatique, l'adaptation, la mitigation, etc.

En fait, le président de la République a voulu agir tout de suite. Nous avons donc pris des sujets très opérationnels. C'est avec le temps et leur mise en oeuvre que la question de l'intégration, de mise en cohérence avec des dynamiques plus complexes se posera.

Effectivement, la question d'une bulle climatique euroméditerranéenne se posera, et pour le coup, l'accord franco-allemand est très pertinent car nous allons faire un espace euroméditerranéen. Mais ce n'est pas un sujet que nous aborderons le 13 juillet. Je pense, à titre personnel, que cela va naturellement se poser d'abord au niveau intellectuel et ensuite administratif et politique. C'est une évidence mais nous avons préféré, et c'est un choix tactique, aborder des choses plus simples le 13 juillet.

La stratégie est un peu comme l'Agenda 21, c'est la question qui se pose juste après. Il faut être prudent car si, pour nous, le développement durable est une évidence, il faut le porter au sein d'un espace beaucoup plus large, non pas que de croyants –je me permets de le dire- mais de chefs d'Etat dont certains connaissent à peine le mot. Il faut être raisonnable. On est pour le développement durable mais ce n'est pas encore si connu que cela. Malgré tout, c'était très peu connu du grand public voici quelques années, les sondages n'étaient pas très favorables.

Donc, nous avons préféré faire du concret, on s'ancre dans la décision, on crée des dynamiques et, tout de suite après, la question se pose.

Pascale THUMERELLE, *Vivendi, directrice développement durable* : Vous n'avez pas évoqué une action structurante qui est à la fois un levier des deux piliers du développement durable : la croissance économique et la cohésion sociale, c'est-à-dire le secteur culturel.

Pour être un acteur privé et travaillant avec des opérateurs comme Maroc Télécom, nous connaissons les attentes des jeunes générations pour construire le futur patrimoine. Toutes les expressions artistiques qu'elles soient du domaine du cinéma ou de la musique sont facteur de paix, de dialogue. C'est aussi une convergence avec l'actualité européenne puisque la Commission a rendu en mai sa communication d'Agenda européen de la culture à l'ère de la mondialisation. Tous ces leviers, ces pistes ne sont pas évoqués dans ce sommet. Je pense que le rapprochement entre les peuples est pourtant prometteur et un axe important entre l'Europe et la Méditerranée.

Mohamed KANDRICHE, *Touiza Solidarité, secrétaire général* : J'ai une question stratégique sur laquelle je souhaiterais avoir quelques éléments, il s'agit du thème de l'immigration, un sujet qui fait couler beaucoup d'encre et pour lequel les solutions ne semblent pour le moment pas bien cernées.

Ma deuxième question s'apparente à celle-ci, le problème de la crise alimentaire dans le pourtour de la Méditerranée, notamment dans le côté sud. Pouvez-vous nous dire quelque chose sur ce point ?

Patrick WIDLOECHER, *Groupe La Poste, directeur développement durable* : J'ai une remarque : votre exposé reflète bien les décisions et les projets sur le plan environnement et économique mais beaucoup moins en matière sociale. Je pense que les pays du Sud ne se développeront pas d'une façon économique sans un minimum de développement social, en matière de droits, des droits des salariés, d'égalité hommes/femmes, etc. Je sais que ce sont des sujets complexes dans certains pays du Sud.

Une autre chose, dont vous n'avez pas parlé, est également la condition du développement économique : la lutte contre la corruption (article 10 du Pacte mondial des Nations Unies). Si l'on ne règle pas ces problèmes, je ne vois pas comment on peut aider ces pays à se développer.

Antoine-Tristan MOCILNIKAR : Tous les sujets que vous avez évoqués sont tout à fait importants et il faudra qu'ils trouvent leur chemin vers l'Union pour la Méditerranée. C'est certain.

Dorothée BRIAUMONT : Voilà une conclusion magistrale ! (*Rires.*)

Je vous remercie beaucoup. J'espère que nous vous retrouverons lors de la prochaine rencontre-débat du 4 juin avec Michel Barnier et Hubert Védrine.
